

7^e journée suisse du chauffage à distance, le 17 janvier 2007 à Bienne

Version abrégée de l'exposé de Michael Kaufmann, sous-directeur de l'Office fédéral de l'énergie

«Décisions d'avenir du Conseil fédéral et du Parlement; stratégies de mise en valeur du chauffage à distance»

La politique énergétique suisse traverse une phase de mutation et d'intensification. La question du climat et la sécurité de l'approvisionnement en énergie sont devenus des sujets décisifs.

A partir de 2012, de nouveaux objectifs de politique climatique et de nouveaux instruments permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre doivent être définis pour la Suisse. La conférence internationale sur le climat de Bali (décembre 2007) s'inscrit en prélude à cette démarche. Il en résultera une révision de la loi fédérale sur le CO₂ dans les prochaines années.

Le Conseil fédéral et le Département du conseiller fédéral Moritz Leuenberger entendent mener une politique énergétique reposant sur quatre piliers:

- Une politique ciblée misant sur l'efficacité doit permettre de diminuer la consommation d'énergie. Au centre des préoccupations: la réduction des énergies fossiles, mais aussi de l'électricité. Une stratégie des pratiques exemplaires ('best practice') sera adoptée pour les bâtiments, les appareils et les véhicules.
- Il faut donner leur chance aux énergies renouvelables: leur potentiel est considérable, y compris dans le cas des nouvelles énergies renouvelables. De nouveaux instruments (rétribution de l'injection) doivent y contribuer, afin que l'approvisionnement par les énergies locales soit aussi élevé que possible.
- Un approvisionnement suffisant de la Suisse en électricité nécessite aussi de nouvelles centrales électriques. Des stratégies centralisées (centrales combinées au gaz, remplacement des centrales nucléaires actuelles à partir de 2020), de même qu'une production décentralisée d'électricité grâce au couplage chaleur-force et aux centrales à énergie totale équipée sont envisageables.
- La Suisse doit intensifier sa politique énergétique extérieure et garantir la sécurité de l'approvisionnement – tout comme la qualité.

Dans le cadre de plans d'actions, le Conseil fédéral doit annoncer début 2008 de nouvelles orientations en vue d'un renforcement des instruments dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Cela se traduira par de nouvelles dispositions d'envergure sur l'efficacité énergétique des bâtiments, des appareils et des véhicules et un programme national de rénovation des bâtiments.

Le DETEC et l'OFEN soulignent dans le même temps le rôle crucial d'une stratégie décentralisée de production d'énergie grâce au couplage chaleur-force, avec pour point fort le recours aux énergies renouvelables. En effet, des gains d'efficacité considérables peuvent être réalisés en la matière (degrés d'efficacité du couplage chaleur-force). La production combinée de chaleur et d'électricité gagnera encore en importance avec la nouvelle politique énergétique!

Dans le cadre d'une telle stratégie, les réseaux (futurs et existants) de chauffage à distance joueront un rôle de plus en plus important. En effet, la chaleur produite de manière décentralisée doit pouvoir être employée!

La Confédération et les cantons doivent donc créer les conditions-cadres nécessaires par le biais de l'aménagement du territoire et de la rétribution de l'injection (également pour la chaleur issue des énergies renouvelables). La participation des régions et des communes est indispensable pour que la stratégie sur le chauffage à distance porte pleinement ses fruits.

Il est temps de construire cette stratégie et de donner au chauffage à distance la place qu'il mérite.